

MIRABEL

VOUS INFORME

Vol. 6, n° 10

BULLETIN D'INFORMATION MUNICIPAL

Mai 2020

ACTUALITÉS

En guise de remerciement

La Ville offre des « paniers bleus mirabellois » aux bénévoles



De gauche à droite : Ysabelle Gagnon, chef de division – socioculturel et vie communautaire, Patrick Charbonneau, maire suppléant, Dany Quintal, coordonnateur aux loisirs, Francine Charles, conseillère municipale et Carolyne Lapierre, directrice du Service des loisirs, de la culture et de la vie communautaire.

Chaque année, la Ville de Mirabel se fait une fierté de tenir une grande soirée pour rendre hommage aux bénévoles œuvrant généreusement au sein des organismes partenaires de la municipalité. Ces organismes s'emploient à dynamiser et à enrichir la vie au sein de la municipalité, qu'ils soient communautaires, sportifs, culturels ou autres.

Alors que cette traditionnelle « Soirée des partenaires » a dû être annulée cette année en raison des circonstances exceptionnelles que nous connaissons, la Ville tenait à trouver une façon

alternative de remercier les bénévoles pour leur apport précieux à la communauté.

C'est ainsi qu'a émergé l'idée de préparer des « paniers bleus mirabellois », qui pourraient être offerts aux bénévoles, en guise de remerciement. Contenant une myriade d'articles achetés localement, ces paniers pourraient répondre du même souffle à l'objectif d'encourager les commerçants de chez nous.

Ainsi, le Service des loisirs, de la culture et de la vie communautaire a coordonné les achats,

la conception et l'assemblage pour près de 90 paniers, contenant divers produits locaux totalisant une valeur approximative de 100 \$ chacun. Un ou plusieurs de ces paniers ont été offerts aux organismes partenaires de la municipalité, en fonction du nombre de bénévoles qui y œuvrent. La Ville a ensuite invité les organismes à procéder par tirage au sort pour déterminer quels chanceux ou quelles chanceuses, parmi leurs bénévoles, se mériteraient ces paniers à saveur de chez nous.

« Nous tenions à remercier haut et fort les bénévoles qui jouent un rôle extrêmement important dans la collectivité, et nous sommes fiers d'avoir trouvé une façon de leur rendre hommage tout en démontrant un appui concret à nos commerçants », a indiqué Patrick Charbonneau, maire suppléant.

La Ville espère que cette initiative visant à honorer l'engagement de ses bénévoles aura été appréciée. Elle avait à cœur de souligner la contribution essentielle et exceptionnelle de ses organismes partenaires, ainsi que de toutes ces personnes qui donnent généreusement de leur temps pour améliorer la qualité de vie de leurs concitoyens.

En ces temps difficiles, la Ville est fière de pouvoir compter sur des partenaires et des bénévoles dévoués. Elle leur dit un immense MERCI !

**CAMPS
DE JOUR**
DE MIRABEL

Des nouvelles au sujet des camps de jour en page 3



RÉDACTION ET PRODUCTION Service des communications | IMPRESSION Hebdo Litho | PHOTO Yvan Labelle, Image-13, Clair Obscur | DISTRIBUTION Postes Canada
RENSEIGNEMENTS Service des communications, Ville de Mirabel, 14111, rue Saint-Jean, Mirabel (Québec) J7J 1Y3 | TÉLÉPHONE 450 475-8653
SITE INTERNET www.ville.mirabel.qc.ca | COURRIEL communications@ville.mirabel.qc.ca | DÉPÔT LÉGAL Bibliothèque nationale du Québec | TIRAGE 25 622 exemplaires

VILLE DE
MIRABEL

Gare à Saint-Janvier

Début des travaux sur la rue Victor



La Ville de Mirabel est heureuse de vous annoncer que les travaux prévus sur la rue Victor dans le secteur de Saint-Janvier, entre la rue Cyr et la voie ferrée, débiteront sous peu. Voici une liste non exhaustive des travaux qui seront effectués en 2020.

Reconfiguration de la rue Victor

En prévision de l'arrivée de la gare, le projet de reconfiguration de la rue Victor consistera, entre

autres, au réaménagement de l'intersection du boulevard du Curé-Labelle et de la rue Victor. Celle-ci sera élargie à trois voies pour permettre une voie de virage à gauche.

La section entre les rues Roland-Ouellette et Alarie sera aussi élargie, pour que soit ajoutée une voie de virage à gauche permettant l'accès au stationnement de la gare.

Piste multifonctionnelle

La piste multifonctionnelle existante sur la rue Victor sera prolongée jusqu'à la rue de l'Église. Une traverse sera ajoutée à l'intersection du boulevard du Curé-Labelle afin d'assurer la sécurité des usagers.

Réhabilitation des infrastructures souterraines

La Ville de Mirabel profitera de ces travaux de réaménagement pour effectuer des travaux de réhabilitation des infrastructures souterraines, incluant les conduites d'aqueduc, d'égout sanitaire et pluvial.

Circulation dans la zone des travaux

Ces travaux entraîneront la fermeture complète de la rue Victor. Seul l'accès pour les résidents du secteur sera permis.

Nous vous invitons à consulter la section « Info travaux » du site web mirabel.ca pour obtenir de plus amples informations concernant les travaux à venir, les fermetures de rue et les chemins de détour.

Avianor réalise en six jours la transformation d'un avion de ligne en avion-cargo

L'entreprise Avianor de Mirabel a récemment réussi un coup de maître en réalisant, en moins de 6 jours, la transformation d'un Boeing 777-300 en avion-cargo, afin de permettre le transport d'urgence de matériel médical de la Chine vers le Canada.

C'est en fait le 2 avril dernier qu'Air Canada a communiqué avec Avianor, firme spécialisée en entretien et en modification de cabines d'avions, afin de discuter de la possibilité d'effectuer des transformations majeures du Boeing 777-300. Cette demande avait pour objectif que l'avion puisse offrir l'espace optimal nécessaire au stockage de boîtes volumineuses contenant de grandes quantités de matériel médical, lequel devait être distribué dans l'ensemble du Canada. Le président d'Avianor, M. Matthieu Duhaime, s'est montré prêt à relever le défi.

Moins de quatre jours suivant la commande, l'équipe d'ingénieurs et de techniciens d'Avianor, en collaboration avec l'équipe technique d'Air Canada et le délégué de Transports Canada, ont réussi l'exploit. Fait surprenant pour une tâche



Crédit photo : Air Canada

de cette envergure : une importante partie des travaux a été effectuée en télétravail.

Depuis, trois autres Boeing 777-300 appareils d'Air Canada, les plus gros appareils de sa flotte, ont été transformés en avions-cargos.

Ces réussites permettent à l'entreprise de rayonner à plus grande échelle qu'elle le faisait avec son marché actuel, qui couvre l'industrie de la maintenance d'avions et de ses composantes, la fabrication de sièges d'équipage et de cabines ainsi que la modification de cabines d'avions.



Avec un nombre de places limitées

Une formule de camps de jour sera offerte à Mirabel

Suivant l'orientation donnée par le gouvernement provincial à la fin avril, la Ville de Mirabel a pris la décision d'offrir des camps de jour cet été. Par ailleurs, le nombre d'enfants qui pourront les fréquenter sera limité, afin d'assurer la sécurité des jeunes et du personnel, vu les normes d'hygiène et de distanciation sociale qui s'imposent dans le contexte de la crise sanitaire que nous traversons.

Le Service des loisirs, de la culture et de la vie communautaire travaille à développer divers scénarios, depuis plusieurs semaines, et fera tout en son pouvoir pour offrir le maximum de places dans ses camps de jour, pour les jeunes de 5 à 13 ans. Dans les circonstances, le programme d'aspirants-moniteurs sera aboli cet été, afin d'offrir des places supplémentaires aux plus jeunes.

Afin d'éviter les risques liés au transport en autobus dans un contexte de distanciation, seule la formule des Récré-o-camps sera offerte cette année, mais elle sera élargie pour couvrir un maximum de secteurs, en fonction des locaux disponibles.

Comme les places seront limitées, nous inviterons toutes les familles mirabelloises qui souhaitent bénéficier de ce service à se préinscrire en ligne. C'est ensuite par tirage au sort que toutes les places seront attribuées, par secteur, en fonction du nombre de places disponibles dans chacun d'entre eux.

Nous vous invitons à suivre les réseaux sociaux de la Ville de Mirabel (Facebook, Instagram, Twitter) pour connaître les détails qui restent à être confirmés. Un courriel sera également

envoyé à toutes les familles inscrites par le biais de notre logiciel d'inscriptions Sports-Plus. Il est inutile de communiquer avec la Ville pour le moment, car plusieurs éléments sont à mettre en place avant que plus de détails puissent être communiqués. Vous pourrez également rester informés en consultant le site web campdejourmirabel.com.

Merci de votre patience et de votre collaboration. Soyez assurés que la Ville et l'équipe en charge comprennent l'importance de ce service pour les citoyens.



IMPORTANT

Les préinscriptions se feront uniquement en ligne (sans que le paiement soit prélevé), à compter **du lundi 25 mai à 13 h, jusqu'au vendredi 29 mai à midi.**

Le tirage au sort aura lieu le 2 juin. La Ville communiquera avec les familles sélectionnées le 3 juin pour officialiser leur inscription. Pour ces familles seulement, le paiement sera prélevé le 5 juin.

Vous devez déjà avoir un dossier famille pour vous inscrire. Si vous n'avez pas encore de dossier famille, téléphonez au 450 475-8656.



Captation des séances publiques

Dans le contexte actuel, les citoyens ne peuvent assister aux séances du conseil municipal. Par souci de transparence, la Ville de Mirabel fait une captation vidéo des séances du conseil et la diffuse, au plus tard, le lendemain sur son site au mirabel.ca.

Questions pour le conseil

La Ville de Mirabel invite les citoyens à soumettre leurs questions, adressées au conseil municipal par courriel, à l'adresse communications@mirabel.ca.



ON 
ACHETER
LOCAL

Consultez la carte interactive
disponible au mirabel.ca



Marcel Denis reçoit la médaille du Lieutenant-gouverneur

La Ville de Mirabel est fière de souligner l'apport remarquable de M. Marcel Denis, résident du secteur de Saint-Hermas, pour sa contribution au monde agricole et à la communauté mirabelloise.

M. Denis a reçu, en avril dernier, la Médaille du Lieutenant-gouverneur de l'honorable J. Michel Doyon. Producteur agricole et président de divers organismes agricoles dont celui du syndicat de l'UPA Ste-Scholastique-Mirabel depuis plus de trente ans, M. Denis s'est vu reconnaître publiquement pour ses années d'efforts dans la poursuite du dossier de la rétrocession des terres suivant les expropriations liées à l'aéroport de Mirabel. Depuis 2011, sa persévérance et ses valeurs de justice auront permis à une centaine de familles de Mirabel de redevenir maîtres chez elles. Il compte poursuivre sa mission jusqu'à ce que les derniers 750 acres soient rétrocédés.

Médaille du Lieutenant-gouverneur

La Médaille du Lieutenant-gouverneur a pour objet la reconnaissance de l'engagement bénévole, de la détermination et du dépassement de soi de Québécois et de Québécoises qui exercent ou qui ont exercé une influence positive au sein de leur communauté ou de la nation québécoise.



L'usage des sites d'exo doit se limiter aux personnes utilisant les transports collectifs

Exo tient à rappeler à la population des municipalités qu'elle dessert que l'usage des sites de stationnement incitatif et terminus qu'il exploite doit être réservé en tout temps aux services de transport collectif. Dans le contexte de la COVID-19, exo constate que la population utilise ses stationnements depuis la fermeture des parcs et infrastructures de sports et de loisirs.

Le transport collectif étant reconnu comme service essentiel, les stationnements, les gares et les terminus doivent demeurer accessibles afin que les usagers puissent continuer de se déplacer avec les transports publics.

Étant conscient que la situation actuelle offre très peu de possibilités de pratiquer des activités sportives et de loisirs, exo tient cependant à souligner que ses installations ne sont pas conçues et n'offrent aucune sécurité pour de telles pratiques. De plus, bien que les sites soient présentement moins achalandés qu'à l'habitude, leur utilisation doit se limiter au transport collectif afin de respecter l'esprit des ordonnances gouvernementales, qui vise à limiter la fréquentation des lieux publics et assurer la sécurité de tous. Même à fréquence réduite, la circulation de véhicules personnels et de transport collectif représente un risque non négligeable.



De gauche à droite : M. Patrick Charbonneau, maire suppléant, Mme Nathalie Lapierre et M. Pierre Jean Messier, de l'entreprise I3 Biomedical, et Nicolas Arbour, directeur du Service de police de Mirabel.

I3 Biomédical fait sa part

La Ville de Mirabel remercie l'entreprise I3 Biomedical de lui avoir fait don de 1 200 masques biomédicaux pour ses policiers, lesquels correspondent aux plus hautes normes de qualité établies par Santé Canada. Ces masques ont été obtenus notamment grâce à la collaboration Mme Valérie Lagrange, de Sicola.



Conseil
des arts
et des lettres
du Québec

Le Conseil des arts et des lettres du Québec lance son appel de projets 2020

Dans le cadre d'une entente de partenariat territoriale, les artistes et écrivains professionnels mirabellois, de même que les organismes artistiques, sont invités à présenter leurs projets de création, de production et de diffusion favorisant des liens entre les arts et la collectivité au Conseil des arts et des lettres du Québec.

L'entente survenue entre le Conseil des arts et des lettres du Québec et la Ville de Mirabel ainsi que d'autres municipalités et MRC de la région permettra aux artistes et organismes œuvrant dans le domaine des arts de bénéficier d'un montant total de 818 000 \$, réparti sur trois ans, pour la réalisation de projets initiés dans la région des Laurentides.

Les artistes et écrivains professionnels ainsi que les organismes artistiques intéressés doivent soumettre leur projet au Conseil des arts et des lettres du Québec, au plus tard le 22 juillet 2020.



Nouveautés concernant les remises pour les habitations trifamiliales et multifamiliales

Depuis la refonte des règlements d'urbanisme, il n'est plus permis pour les habitations trifamiliales et multifamiliales d'implanter une remise sur le terrain si celles-ci disposent d'un garage détaché.

La superficie maximale de la remise, qui était de 18 mètres carrés maximum, est maintenant de 35 mètres carrés lorsque le terrain a une superficie de plus de 900 mètres carrés et plus; la superficie maximale est de 18 mètres carrés lorsque le terrain a une superficie de moins de 900 mètres carrés.

Il est à noter qu'aucun permis n'est requis pour la construction d'une remise de 18 mètres carrés et moins. Pour les remises de plus de 18 mètres carrés, il est par contre nécessaire d'obtenir un permis préalable à la réalisation des travaux.

Il faut savoir que les avant-toits ne sont pas comptabilisés dans la superficie d'implantation d'un bâtiment ou d'une construction accessoire lorsqu'ils ont une projection au sol de 0,6 mètre et moins. Dans le cas où la projection au sol de l'avant-toit est supérieure à la dimension mentionnée, ils doivent être comptabilisés dans la superficie d'implantation.

Renseignements :

Service de l'aménagement et de l'urbanisme
(450) 475-2007 / info.urbanisme@mirabel.ca

La Ville distribuera des fleurs et des plants gratuitement

Pour célébrer le retour du printemps, la Ville de Mirabel offrira gratuitement à ses citoyens, le 20 mai prochain, de 15 h à 19 h, quelques plants de fleurs annuelles et de légumes.

Exceptionnellement cette année, la Ville procédera à la distribution gratuite de certaines variétés de fleurs et de légumes. Cette distribution se fera dans trois secteurs de Mirabel, soit au Centre culturel du Domaine-Vert Nord (17530, rue Jacques-Cartier), dans le stationnement de l'aréna Jean-Laurin du secteur de Saint-Augustin (8505, rue Saint-Jacques) ainsi qu'au centre de dépannage de Saint-Canut (9615, boulevard de Saint-Canut).

Ce sont des bénévoles et des employés de la Ville qui procéderont à la distribution des fleurs et des légumes de façon aléatoire, selon les quantités disponibles. Par conséquent, il ne sera malheureusement pas possible de faire des demandes spécifiques quant aux variétés souhaitées.

La distribution se fera sous la forme d'un service à l'auto, par adresse civique, jusqu'à épuisement des stocks. Le conducteur doit être en mesure de présenter son permis de conduire, comme preuve de résidence.

Par mesure de sécurité et afin de respecter les règles de distanciation sociale établies par le gouvernement, seuls les bénévoles et les employés mandatés pourront déposer les contenants dans le coffre arrière des véhicules.

Il sera interdit aux occupants de débarquer de leur véhicule.



IMPORTANT

Suivant les suggestions de citoyens et afin d'accommoder les travailleurs, les heures de distribution ont été modifiées. La distribution aura lieu de 15 h à 19 h, ou jusqu'à épuisement des stocks.



Politiques de soutien aux entreprises et aux projets structurants pour 2020-2021



Des priorités d'intervention variées

Parmi les priorités d'intervention figurent notamment la planification de l'aménagement du territoire, incluant le développement de la zone agricole, la mobilisation des communautés et la réalisation de projets structurants pour améliorer les milieux de vie dans les domaines social, culturel, économique et environnemental. Par ailleurs, ces priorités sont étroitement liées au déploiement du Plan stratégique 2018-2021 de la Ville de Mirabel, en établissant un lien direct entre cette planification et les actions et projets prioritaires.

« Le conseil municipal a attribué l'ensemble du Fonds régions et ruralité – volet 2 à la promotion de l'entrepreneuriat, au soutien de l'entrepreneuriat et au développement des entreprises privées et collectives qui créent des emplois et qui génèrent des retombées économiques et sociales majeures », a précisé le maire suppléant de la municipalité, M. Patrick Charbonneau. Plusieurs actions et projets destinés à soutenir le développement agroalimentaire du territoire pourront également

être considérés dans le cadre du PDZA de la municipalité. Finalement, le développement de l'Aérocité internationale de Mirabel – YMX pourra en bénéficier.

Les Politiques de soutien aux entreprises et aux projets structurants

Le Fonds régions et ruralité – volet 2, de par la Politique de soutien aux entreprises et la Politique de soutien aux projets structurants pour améliorer les milieux de vie, permet ainsi à la municipalité d'offrir une gamme de services pour soutenir le démarrage, l'expansion et le transfert d'entreprises privées et collectives alors que quatre fonds spécifiques en découlent. Il est administré par le Service de Mirabel économique.

S'ajoutent à cette aide financière trois autres Fonds locaux d'investissements (le Fonds local d'investissement, le Fonds local de Solidarité et Filaction) sous forme de prêts destinés à soutenir des projets économiques des entreprises des secteurs industriels, commerciaux, de services et agricoles de la Ville de Mirabel.

Les membres du conseil municipal de Mirabel ont adopté, le lundi 27 avril, les Priorités d'intervention et les Politiques de soutien aux entreprises et aux projets structurants pour améliorer les milieux de vie en 2020-2021. Cet exercice s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre du Fonds régions et ruralité – volet 2, dont l'enveloppe octroyée par le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation du Québec à la Ville de Mirabel est de 858 474 \$ pour couvrir l'année 2020-2021.

Antonov 225

Le plus gros avion du monde s'est posé à Mirabel



C'est le vendredi 1^{er} mai dernier que le plus gros avion du monde, l'Antonov 225, a atterri à l'Aérocité internationale de Mirabel, transportant la plus importante cargaison de matériel médical de protection contre la COVID-19 que le Canada ait commandée depuis le début de la pandémie. Il contenait notamment des blouses médicales demandées par le gouvernement du Québec, pour ses hôpitaux.

Ayant foulé le sol mirabellois vers 20 h 30, le gigantesque appareil a certes été entendu et aperçu par de nombreux citoyens. Il a été difficile de trouver un aéroport pouvant accueillir cet avion en raison de sa taille; c'est donc celui de Mirabel qui a été mandaté par le gouvernement de le recevoir et de coordonner son atterrissage!

Nolinor, une entreprise d'aviation de Mirabel, ainsi que Momentum Solutions, de Toronto, ont organisé cette opération, qui s'est déroulée avec succès. Une fois déchargé, l'Antonov a repris le ciel vers 7 h, le samedi 2 mai.



Lancement du concours photo pour le calendrier 2021

Dans le cadre du 50^e anniversaire de la Ville, qui aura lieu en 2021, les amateurs de photographie mirabellois sont invités à participer à la cinquième édition du concours photo de la Ville, ayant pour thème « Les 50 ans de Mirabel » !

La Ville est à la recherche de photographies représentant les 13 secteurs de la Ville, dans le but de créer une édition spéciale pour son calendrier 2021. Les photos doivent obligatoirement avoir été prises sur le territoire mirabellois et doivent représenter des lieux, des activités ou des monuments qui font, selon vous, la richesse historique, patrimoniale ou culturelle de votre secteur. Soyez créatifs !

Parmi toutes les photos reçues dans le cadre du concours, 13 seront soigneusement choisies par un jury respectant des critères bien définis. Les photos gagnantes serviront à identifier les 12 mois de l'année, ainsi que la page couverture du calendrier municipal 2021.

Critères d'admissibilité

- Le citoyen doit être résident de Mirabel
- Le citoyen doit être âgé d'au moins 18 ans*

Le concours est ouvert tant aux professionnels qu'aux amateurs de photographie. Toutefois, les membres du jury ainsi que leur famille immédiate sont exclus.

* Les participants âgés de moins de 18 ans doivent fournir un consentement signé par un parent ou un tuteur légal.

Comment participer

Chaque photo doit être remise dans un seul format numérique haute définition et orientation paysage. Elle doit être transmise en format jpeg, 8 x 10 pouces, avec une résolution d'image d'au

moins 300 pixels par pouce (soit une dimension de 2400 pixels par 3000 pixels), un poids minimum de 1,5 Mo et un poids maximum de 6 Mo.

Pour transmettre vos photos

Vous devez nous envoyer le format électronique de vos photos via wetransfer.com. Votre envoi doit être adressé à communications@mirabel.ca. Il est obligatoire d'ajouter le descriptif pour chacune des photos en mentionnant :

- votre nom complet;
- votre adresse postale et adresse courriel;
- votre numéro de téléphone;
- le titre de votre photo;
- l'endroit où la photo a été prise.

Vous devrez inscrire votre adresse courriel pour pouvoir nous transmettre votre message. N'oubliez pas d'y inclure vos photos. Les photos doivent être envoyées au plus tard le 16 octobre 2020.

Prix à gagner

Lors de l'assemblée du conseil municipal du mois de décembre 2020, les 13 gagnants seront convoqués afin de recevoir leur prix. De plus, ils verront leur photo paraître dans le calendrier municipal 2021.

Conditions générales

- un maximum de trois photos seront acceptées par personne (une seule photo par participant pourra être sélectionnée pour le calendrier);
- les photos doivent être prises sur le territoire de Mirabel;
- la photo peut être récente ou non;
- la photo peut être légèrement retouchée (luminosité, contraste, couleurs, etc.).

Si des personnes figurent sur les photos soumises, il est de votre responsabilité de faire signer une autorisation à chacune de ces personnes afin qu'elles vous donnent le droit de les afficher publiquement. Si une de vos photos est retenue par le jury, celui-ci exigera de voir l'autorisation dûment signée.

Droits d'auteurs et obligations

- Chaque participant affirme être l'auteur des photos soumises et atteste en avoir tous les droits et libertés de publication;
- Le participant accorde le droit à la Ville de Mirabel de publier les photos envoyées dans le calendrier municipal. Chacune des photos sera identifiée au nom de l'auteur;
- Le participant accorde également le droit à la Ville de Mirabel d'utiliser les photos sous toutes formes et à toutes fins, y compris à des fins publicitaires, promotionnelles et commerciales, et ce, pour une durée indéterminée, sans restriction et sans bénéfice à son égard;
- Par conséquent, le participant dégage la Ville de Mirabel de toute responsabilité relative à une violation des droits d'auteur pouvant se manifester et des litiges pouvant en découler.

La participation au concours engage chaque personne à accepter les conditions, les droits ainsi que les obligations susmentionnées.

Renseignements :

Service des loisirs, de la culture et de la vie communautaire, au 450 475-8656
loisirs@mirabel.ca

Les organismes mirabellois au service des citoyens

En cette période difficile, la Ville, en collaboration avec les organismes communautaires autonomes, offre des services de soutien, d'aide et d'écoute à ses citoyens. Voici une liste de certains de ces organismes, ainsi que leurs coordonnées.

Soutien alimentaire

Vous avez besoin d'un panier d'aide alimentaire ?

- Pour les secteurs de Saint-Augustin, Sainte-Scholastique, Saint-Hermas, Saint-Benoît, Sainte-Monique (n° civique à 4 chiffres) et Petit-Saint-Charles :

Centre d'entraide populaire de Mirabel
450 475-7609

- Pour les secteurs de Saint-Janvier, Domaine-Vert Nord, Domaine-Vert Sud, Sainte-Monique (n° civique à 5 chiffres) et Saint-Antoine :

Centre de dépannage de Saint-Janvier
450 434-4037

- Pour les secteurs de Saint-Canut, Mirabel-en-Haut et Saint-Jérusalem :

Centre de dépannage de Saint-Canut
450 530-7094



Soutien aux personnes en situation d'itinérance

Vous êtes en situation d'itinérance ou à risque de perdre votre logement ?

- Centre d'hébergement multiservice de Mirabel : 450 951-5551
- Travail de rue des secteurs de Saint-Augustin, Sainte-Scholastique et Saint-Benoît : 438 520-8124
- Travail de rue des secteurs de Saint-Janvier et de Saint-Canut : 514 926-5493

Soutien aux 16 à 35 ans

Vous êtes âgé d'entre 16 et 35 ans et vous avez besoin d'aide, de soutien ou d'être dirigé vers les ressources disponibles ?

- Carrefour Jeunesse-Emploi de Mirabel : 450 420-6262 ou info@cjemirabel.ca



Soutien aux parents

Vous êtes parent et avez besoin d'aide, de soutien ou d'être dirigé vers les ressources disponibles ?

Une programmation virtuelle de la Maison de la famille de Mirabel est disponible.

famillemirabel.com
450 414-2121 ou info@famillemirabel.com

Soutien aux femmes

Vous êtes une femme et avez besoin d'écoute, de soutien et d'être dirigée vers les ressources disponibles ?

- Centre de femmes Liber'Elles : 450 594-0556 ou liberelles@outlook.com

Soutien aux personnes en perte d'autonomie

Vous êtes en perte d'autonomie ou âgé de 65 ans et plus et vous avez besoin d'aide ?

Service de popote roulante et de livraison d'épicerie :

- Centre d'Action bénévole de Saint-Jérôme : 450 432-3200

Aide, soutien et référence vers les ressources disponibles :

- Vigil'Ange : 450 275-5131

Si jamais vous avez de la difficulté à trouver un numéro de téléphone ou si vous êtes refusé pour l'un des services mentionnés, communiquez avec la **Table de concertation communautaire mirabelloise**, au 450 848-6059 ou au 450 848-0219, ou par courriel à info@tccdemirabel.com.

Virage jeunesse

Tu es âgé entre 8 et 17 ans ? Nous t'invitons à suivre la page Facebook suivante :

- **Virage jeunesse - Ville de Mirabel**
@virage_jeunesse_jeunes

Des idées et des trucs vous y seront présentés à tous les jours, du lundi au vendredi.

Notre coordonnatrice jeunesse reste disponible si tu as envie de jaser, ou si tu souhaites prendre des nouvelles de ton animatrice ou de ton intervenant favori.

Tu peux aussi ajouter la coordonnatrice jeunesse dans tes amis Facebook, par sa page : **Sab Coordo Jeunesse**. Elle est disponible du lundi au vendredi de 16 h à 21 h.

Vous voulez aider ?

Vous souhaitez offrir de votre temps bénévolement ? Communiquer avec la Table de concertation communautaire mirabelloise ou visitez le site Webjebenevole.ca.

L'entraide offerte entre voisins et amis permet actuellement de répondre aux besoins des personnes vulnérables. Toutefois, si vous constatez qu'une personne éprouve de l'inquiétude ou des difficultés, et que l'un des services ci-haut mentionnés ne peut lui venir en aide, vous pouvez communiquer avec la Ville, en composant le 450 475-8653.

Rappel des mesures d'aide aux entrepreneurs

Soutien financier et accompagnement personnalisé

Par le biais de son service Mirabel économique, la Ville gère le Fonds d'aide d'urgence pour les PME de la municipalité, qui servira à appuyer les entreprises mirabelloises dans la reprise ou la continuation de leurs activités en cette période difficile. Toutes les entreprises peuvent aussi communiquer avec le personnel du service Mirabel économique, qui les dirigera vers les ressources ou les programmes appropriés, en fonction de l'analyse des besoins effectuée et des difficultés rencontrées.

Soutien psychologique

La Ville de Mirabel rappelle avoir mis en place une initiative novatrice, par le biais de laquelle un soutien psychologique est offert gratuitement aux commerçants et aux entrepreneurs. Chaque entreprise ou commerce de Mirabel peut en fait avoir recours, en toute confidentialité, aux services de professionnels de la Clinique de psychologie Mirabel, avec qui la Ville a conclu une entente. Les deux premières heures de consultation seront gratuites.



Les personnes intéressées doivent prendre directement rendez-vous avec la Clinique de psychologie Mirabel, au 579 637-3569 ou à l'adresse info@psychologiemirabel.com. Le service de soutien sera offert par téléphone ou par vidéoconférence, sur une plateforme sécurisée et autorisée pour la télémédecine.



TOURISMEMIRABEL

vous propose...

Pour une foule de renseignements pertinents sur l'achat local et d'autres sujets, Tourisme Mirabel invite les citoyens à joindre sa page Facebook!

 / **Tourisme Mirabel**

Précision :

Considérant que la crise sanitaire perdure depuis un moment, plusieurs nouveaux commerces ont réussi à apporter des changements dans leurs opérations pour être en mesure d'offrir un service. Voici donc les ajouts à notre dernière publication !

LES P'TITS NOUVEAUX BOUTIQUES GOURMANDES

- **Bélangier Fruits et Légumes**
Panier de fruits et légumes | Livraison
Commande en ligne:
belangerfruitsetlegumes.com ou par Facebook
- **Distillerie Côte des Saints**
Désinfectant à mains à base d'alcool
Pour emporter | Commande par courriel :
info@cotedessaints.com ou par téléphone:
1 888-880-0401 | 12465 Côte des Saints
- **Distribution Michel Poirier**
Livraison de produits laitiers (St-Janvier)
Commande en ligne: votrelaitier.com ou
par téléphone: 514-946-7782
- **Farine et chocolat**
Cupcakes, macarons, gâteaux, etc
Pour emporter & livraison | Commande en
ligne: farineetchocolat.com ou par téléphone:
450-951-2002 | 12789 rue Brault
- **Ferme Couvrette et Fils**
Sirop d'érable, beurre et tire d'érable
Pour emporter | Commande par téléphone:
514-265-7268 | 9700 rue St-Vincent
- **Ferme Tesra**
Viandes de volaille de qualité, oeufs frais, etc
Commande par Facebook ou par téléphone:
514-863-4218 | 12 586 Jean-Baptiste Normand



- **Keto Club**
Plats cuisinés - alimentation cétogène
Pour emporter & livraison | Commande en
ligne : ketoclub.ca | 17520 rue Charles
- **La Ferme Revenons à nos moutons**
Viandes de qualité: volaille, agneau, boeuf, etc
Commande par Facebook ou par téléphone:
438-351-2414 | 3500 rang St-Hyacinthe
- **La Pompe à bière - Station service**
Épicerie, vin, bière de microbrasserie, etc
Pour emporter & livraison |
Commande par téléphone: 450-431-4747
9061 Route Sir Wilfrid Laurier
- **Le P'tit panier vert (TCC de Mirabel)**
Groupe d'achat de fruits et légumes locaux
(secteur Ste-Scholastique) | Inscription en
ligne: ccdemirabel.com/services/le-ptit-panier-vert/ ou par Facebook
- **Popote et papilles**
Repas cuisinés | Pour emporter
Commande en ligne: popoteetpapilles.com
9190 boul. St-Canut
- **Votre Laitier Martin Nepveu**
Livraison de produits laitiers (Ste-Scholastique,
St-Augustin, Domaine Vert Nord et Sud)
Commande par téléphone: 514-236-4545



**Merci
à nos partenaires!**

 *Tencourage local*

 **Desjardins**

**VILLE DE
MIRABEL** 

VOS ARTISANS LOCAUX EN LIGNE!

- **Aries Den by Johnny Blue**
Cadres en bois et autres créations
Boutique en ligne: ariesden.com
- **Bijoux Chantale Gélinas**
Bijoux faits à la main | Boutique en ligne:
chantalegelinasbijoux.com
- **Biscuits & Crème**
Pâtes à biscuits crues en pot, en tarte ou en
mini-bouchées | Commandes sur Facebook
- **Blanero**
Artiste peintre: toiles, cartes peintes à la main,
etc | Boutique en ligne: Blanero.com/fr
- **Bougie Soja - Le monde de Cyno**
Bougies artisanales 100% soja avec mèche en
bois | Commandes sur Facebook
- **Cam et Céramique**
Poteries faits à la main | Boutique en ligne:
etsy.com/ca-fr/shop/CamEtCeramique
- **Création Magie**
Création de *string art* sur bois recyclé
Commandes sur Facebook



- **Ferme Belarroyo**
Produits en laine d'alpaga; tuques, mitaines,
châles, etc
Boutique en ligne: belarroyo.com/boutique
- **H-Fabrik**
Tuques, mitaines, tricot, etc
Commandes sur Facebook
- **Jolies Bean's**
Guimauves, gâteaux, bonbons, etc
Boutique en ligne: joliesbeans.com
- **La Fabrique Universelle**
Savons, produits pour le bain, crèmes, etc
Boutique en ligne: etsy.com/ca-fr/shop/fabriqueuniverselle
- **Les créations de Mademoiselle Luciole**
Bijoux faits à la main | Boutique en ligne:
etsy.com/ca-fr/shop/CreationsMlleLuciole
- **S.O.S Sucre**
Gâteaux, biscuits personnalisés, tartes, etc
Commandes sur Facebook
- **Stylos Claude Gauthier**
Stylos en bois, ouvre-lettres, plumes, etc
Boutique en ligne: stylosclauddegauthier.com



LES P'TITS NOUVEAUX RESTAURANTS

- **Crêperie La Belle Penelope**
Pour emporter & livraison (via Uber Eats)
Commande par téléphone: 450-420-1212
17665 rue Charles
- **Das Burger**
Pour emporter & livraison (via Uber Eats)
Commande par téléphone: 450-420-1212
17665 rue Charles
- **Eggspress Mirabel**
Pour emporter & livraison (via Uber Eats)
Commande par téléphone: 450-420-1212
17665 rue Charles
- **Frite Madame**
Pour emporter
Commande par téléphone: 450-438-2966
9736 boul. de St-Canut
- **Kitchen 73**
Pour emporter & livraison
Commande par téléphone: 579-630-7373
12300 Rue de Chaumont
- **La belle province l'étoile de St-Canut**
Pour emporter & livraison
Commande par téléphone: 450-436-3666
9061 route Sir Wilfrid Laurier



- **Le Rendez-Vous des inséparables**
Pour emporter & livraison
Commande par téléphone: 450-436-4333
10058 boul. de St-Canut
- **L'Étoile de Mirabel**
Pour emporter & livraison
Commande par téléphone: 450-434-0111
13248 boul. Curé-Labelle
- **Olympique Souvlaki**
Pour emporter & livraison (via Uber Eats)
Commande par téléphone: 450-420-1212
17665 rue Charles
- **Pic Bois Bistro Taverne Mirabel**
Pour emporter
Commande par téléphone: 450-951-9630
12300 Rue de Chaumont #200
- **Sushi Shop St-Janvier**
Pour emporter & livraison (via Uber Eats)
Commande en ligne: sushishop.com ou
par téléphone: 450-419-7608
17659 rue Charles
- **Thai Express**
Pour emporter & livraison (via Uber Eats)
Commande en ligne : thaieexpress.ca ou par
téléphone: 450-433-4848 | 17663 rue Charles





Feu de broussailles et paillis

Ce printemps, diminuons les risques d'incendie

L'arrivée des beaux jours est synonyme d'activités extérieures, dont le jardinage, l'entretien paysager et les balades. Certaines précautions doivent être prises afin d'éviter les risques d'incendies.

Lors de l'entretien extérieur de vos aménagements et de votre pelouse :

- Déchiquetez ou compostez l'herbe et les broussailles;
- Conservez votre paillis et vos haies de cèdres humides;
- Évitez de coller le paillis à toute matière combustible. Conservez une distance de 18 pouces au minimum entre le paillis et les objets inflammables;
- Privilégiez des contenants de fleurs en argile. Ils conservent mieux l'humidité et ne sont pas combustibles.

Lors de vos déplacements :

- Si vous êtes fumeur, ne jetez pas vos articles utilisés pour fumer par la fenêtre d'un véhicule;
- Utilisez des cendriers pour disposer de vos résidus de cigarettes et autres articles pour fumeur;
- Ne jamais disposer de déchets combustibles dans des cendriers ou dans les poubelles.

Il est important de savoir qu'un mégot de cigarette peut se consumer durant plus de trois heures. Il y a donc un risque qu'une flamme jaillisse durant ce temps. En quelques instants, cela peut causer des dommages majeurs, que ce soit dans vos plates-bandes ou aux abords des routes.

Diminuez les risques et surveillez fréquemment les restrictions émises par la Société de protection des forêts contre le feu (SOPFEU) à sopfeu.qc.ca.

Renseignements :

Service de la sécurité incendie
450 475-2010, division prévention

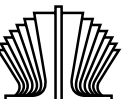
Êtes-vous abonné?

mavis.mirabel.ca

Mavis




JOURNÉE NATIONALE
DES PATRIOTES
18 MAI 2020

VILLE DE
MIRABEL 

Permis en ligne

Quelques précisions pour un service efficace!

Depuis que la Ville de Mirabel offre la possibilité de faire des demandes de permis en ligne, et en particulier depuis les mesures de confinement dues à la COVID-19, le nombre de demandes en ligne a passablement augmenté. En fait, depuis la fin de 2019, c'est plus de 150 demandes qui ont ainsi été transmises au Service de l'aménagement et de l'urbanisme.

Bien que la Ville soit très heureuse du succès de ce service, nous tenons à faire quelques rappels et quelques précisions afin que les demandes soient traitées le plus simplement et efficacement possible.

- Il est important choisir le bon type de permis en fonction des travaux que vous souhaitez effectuer. Une fois la demande remplie et envoyée, il ne sera pas possible de modifier le type de permis demandé.
- Lorsque vous devez joindre des documents comme des plans, devis ou photos, il est important de choisir des formats comme pdf ou jpeg. Parfois, les formats de documents de formats .zip, .exe ou autres peuvent causer des problèmes, puisque le logiciel peut les considérer comme des fichiers dangereux.

- Concernant les plans, surveillez la qualité des documents joints. Les inspecteurs chargés de l'émission des permis doivent être en mesure de bien les comprendre pour traiter votre demande. Des plans incomplets, illisibles ou de moins bonne qualité peuvent retarder le processus d'émission.

- Finalement, certaines demandes de permis en ligne sont en fait des requêtes ou des demandes d'information. La demande de permis en ligne doit être utilisée seulement si vous souhaitez effectuer des travaux sur votre propriété. Si vous souhaitez faire une demande d'information ou signaler une situation problématique, il faut plutôt utiliser l'outil de requêtes en ligne.

Sur le plan technique, il est recommandé, avant de débiter le processus, de vider la mémoire cache de votre navigateur.

Nous espérons, par ces recommandations, éviter des inconvénients et des délais aux citoyens.

Pour obtenir du soutien ou des renseignements, avant ou pendant le processus, n'hésitez pas à communiquer avec le Service de l'aménagement et de l'urbanisme. Les inspecteurs sont en mesure d'aider les citoyens à remplir leur demande.



Nouvelle procédure pour le Service gratuit de clinique d'impôts

Comme des ajustements dans les procédures sont nécessaires afin de poursuivre l'offre de service gratuit pour la clinique d'impôts offerte par la Table de concertation communautaire mirabelloise, voici les nouvelles consignes à suivre.

Pour le dépôt des documents (aucune rencontre en personne ne sera permise) :

- Déposez les documents dans une enveloppe cachetée ou dans un sac de type de plastique de type « Ziploc »;
- Inscrivez vos coordonnées ainsi que votre numéro de téléphone à l'intérieur du sac ou de l'enveloppe;
- Déposez le sac ou l'enveloppe dans la fente à lettres (la porte orange du Centre d'action bénévole de Saint-Jérôme, situé au 225, rue de la Gare, à Saint-Jérôme);
- Si vous n'êtes pas en mesure de vous déplacer à Saint-Jérôme, veuillez téléphoner au 450 848-6059.

Une fois la demande déposée, vous recevrez un appel d'une responsable qui vous confirmera la réception de vos documents.

Critères d'admissibilité

Pour être admissible au service de clinique d'impôts, voici les critères à respecter :

- Vous êtes une personne vivant seule et vos revenus annuels ne dépassent pas 25 000 \$.
- Vous vivez en couple ou en famille et vos revenus ne dépassent pas 35 000 \$.

Renseignements :

450 432-3200, poste 221



OBTENEZ VOTRE PERMIS DANS LE CONFORT DE VOTRE FOYER !

Rendez-vous au www.mirabel.ca, à la section *Services en ligne*.

24 heures par jour, 7 jours semaine, les citoyens peuvent soumettre une requête en ligne et suivre le cheminement de leur dossier. Les demandes sont traitées dans les meilleurs délais, durant les heures d'ouverture.

Pour rester intellectuellement actif

Participez aux concours Tourismots 2020



Depuis quelques semaines déjà, le Réseau des associations Québec-France, qui s'occupe notamment de l'organisation des échanges étudiants entre la France et le Québec, a lancé son jeu concours Tourismots 2020. La période de confinement peut être une belle occasion de faire travailler un peu ses neurones !

Le concours a pour but de mettre en lumière, par le biais de questionnaires, l'importance de la maîtrise d'une langue française de qualité comme langue commune. À travers la thématique du tourisme, et plus particulièrement cette année de la région de Saguenay—Lac-Saint-Jean, le grand public de tout âge est invité à tester ses connaissances de la langue française en participant à l'un des jeux concours.

Les participants courront la chance de remporter l'un des prix d'une valeur de près de 5 000 \$.

Le questionnaire se trouve sur le site web du réseau, à l'adresse quebecfrance.org/tourismots-numeriques, et c'est là qu'il faut le retourner une fois rempli. Pour ceux et celles qui n'ont pas encore participé aux trois premiers jeux-concours, il est encore possible de le faire. La date limite pour faire parvenir vos réponses est le 30 septembre 2020.

Les réponses et les corrigés seront disponibles sur le site à compter du 5 octobre.

ÉCOCITOYENNETÉ

QUI DIT PRINTEMPS, DIT GRAND MÉNAGE DU PRINTEMPS

RÉUTILISER • RÉCUPÉRER • COMPOSTER • ÉLIMINER



Les collectes de recyclage, de déchets et gros rebuts sont aux deux semaines. La collecte des matières organiques est à chaque semaine, du 1^{er} avril au 30 novembre.



MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION
(bois, briques, portes, fenêtres, etc.)

Où : aux différents écocentres

MATÉRIEL INFORMATIQUE
(téléphone cellulaire, console, etc.)

Où : aux différents écocentres, **si défectueux**, ou aux centres de dépannage, **si en bon état**.



RÉSIDUS VERTS

(rognures de gazon, feuilles mortes, retailles de cèdre, résidus de jardin, brindilles, etc.)

Où : dans le bac brun - Attention, ne pas remplir plus du quart du bac brun avec de la terre, sinon il sera trop lourd et ne pourra être ramassé.

RÉSIDUS DOMESTIQUES DANGEREUX

(bonbonne de propane, piles, peinture, huile, etc.)

Où : aux écocentres - Les contenants doivent être bien identifiés et fermés.

BRANCHES

Les branches ne doivent pas dépasser une longueur de 6 pieds (1,83 m) et un diamètre de 6 pouces (15 cm).

Où : aux différents écocentres



ELECTROMÉNAGERS

Pour faire ramasser les appareils ménagers (dont les appareils réfrigérants) communiquez avec le Service de l'environnement.

GROS REBUTS (À CÔTÉ DE LA POUBELLE)

(divans, matelas, meubles, tapis, etc.) qui ne peuvent être réutilisés peuvent être mis en bordure de rue avec la collecte des déchets.

Où : dans la poubelle - Attention, les planches de bois avec clous et les palettes de bois ne sont pas ramassées avec la collecte.

Les planches d'une longueur maximale de 4 pieds sans clous, peuvent aussi être mises en bordure de la route.

Renseignements : Service de l'environnement, au 450-475-2006, infocollecte@mirabel.ca



Harmonisation intermunicipale des règlements d'arrosage

La nouvelle réglementation est en vigueur



	SYSTÈME D'ARROSAGE	ADRESSE PAIRE	ADRESSE IMPAIRE
HORAIRE RÉGULIER	Automatique (ex. : gicleurs) *détecteur d'humidité obligatoire	6 h à 7 h 30 Mardi et vendredi	6 h à 7 h 30 Lundi et jeudi
	Mécanique (ex. : arrosoir mécanique ou manuel nécessitant l'ouverture ou la fermeture d'un robinet)	21 h à 23 h Mardi et vendredi	21 h à 23 h Lundi et jeudi
NOUVELLE PELOUSE	Automatique (ex. : gicleurs) *détecteur d'humidité obligatoire	6 h à 7 h 30, 15 jours consécutifs Permis obligatoire : 450 475-2006	
	Mécanique (ex. : arrosoir mécanique ou manuel nécessitant l'ouverture ou la fermeture d'un robinet)	21 h à 23 h, 15 jours consécutifs Permis obligatoire : 450 475-2006	

Remplissage de piscine : minuit à 16 h, tous les jours, toutes les adresses

Depuis le 15 avril, la Ville a mis en vigueur sa nouvelle réglementation en ce qui a trait aux horaires d'arrosage, qui devra être appliquée jusqu'au 15 octobre. Ainsi, les Mirabellois doivent suivre les horaires spécifiques établis selon le type d'arrosage, soit mécanique ou automatique. L'arrosage manuel par pistolet est, quant à lui, permis en tout temps.

Cette nouvelle réglementation municipale a été mise en place de concert avec les municipalités de Sainte-Thérèse, Boisbriand et Blainville, dans le but d'utiliser de façon judicieuse et équitablement les ressources en eau potable de la station de purification de Rosemère, dont s'alimentent les quatre villes.



Incroyable...

**mais as-tu respecté
ton horaire d'arrosage?**



Nouvel horaire d'arrosage

mirabel.ca



BIBLIOTHÉCAIRE ADJOINT

Service: Bibliothèque
Domaine d'emploi: Bibliothèque
Statut: Cadre intermédiaire
Nombre de poste: 1
Numéro de concours: J0420-0717
Date d'affichage: Le 30 avril 2020
Date de fin d'affichage: Le 20 mai 2020

NATURE DU TRAVAIL :

Relevant de la directrice de la bibliothèque, le titulaire du poste assiste la directrice dans ses tâches de planification et d'organisation et assure son remplacement lorsque requis. Il a également la responsabilité de coordonner et d'harmoniser les services offerts aux citoyens sur l'ensemble du territoire à l'intérieur des sept (7) bibliothèques. En plus, il supervise, encadre, oriente et forme le personnel des services au public. Il participe à l'élaboration et à la rédaction des procédures et politiques établies à l'interne. Le titulaire a la responsabilité de veiller à la qualité du service à la clientèle, de faire les suivis des demandes et plaintes citoyennes ainsi que de recommander des mesures d'optimisation des services et des équipes de travail. Il doit également être apte à paramétrer et faire la gestion du système intégré et du catalogue. Enfin, il élabore et soumet divers rapports administratifs concernant les activités du Service et accomplit toute autre tâche connexe à son domaine d'activité.

EXIGENCES :

- posséder un diplôme universitaire de deuxième cycle en bibliothéconomie ou en science de l'information;
- posséder un minimum d'un an (1) an d'expérience en bibliothèque publique;
- excellente habileté de communication orale et écrite;
- capacité à diriger du personnel et à fournir un excellent service à la clientèle ;
- autonomie, dynamisme et leadership;
- avoir une très bonne connaissance des outils informatiques;
- avoir une bonne connaissance du système intégré de gestion de bibliothèque Workflow et du catalogue Enterprise (atout).

CONDITIONS DE TRAVAIL :

Les conditions de travail et avantages sociaux sont ceux établis selon la politique de la Ville de Mirabel pour les postes de cadres intermédiaires.



POUR POSTULER

Toutes les demandes d'emploi doivent être soumises au www.mirabel.ca, sous :

Services › Services en ligne › Postuler en ligne

Veuillez noter que le genre masculin est utilisé dans l'unique but d'alléger la lecture. Nous ne communiquerons qu'avec les candidats retenus en entrevue.

Les postes sont affichés pour une période de sept jours à partir de cette édition à moins d'avis contraire.

APPEL D'OFFRES PUBLIC

SERVICE DE L'ÉQUIPEMENT ET DES TRAVAUX PUBLICS

Fourniture de béton bitumineux 2020 N/RÉF. : G6 112 U3 N03212 (#108539) - APPEL D'OFFRES NUMÉRO 2020-030

La Ville de Mirabel désire recevoir des prix pour la fourniture de béton bitumineux pour ses besoins durant la période de mai 2020 à avril 2021.

Les documents d'appel d'offres sont disponibles sur le site web du système électronique d'appels d'offres en ligne (www.seao.ca). La Ville de Mirabel n'est pas responsable de la distribution des documents d'appels d'offres par le SÉAO et il est de la responsabilité des soumissionnaires de s'assurer qu'ils détiennent tous leurs documents avant de déposer leur soumission.

Seules les soumissions présentées sur les documents de soumission seront acceptées.

Les enveloppes devront être adressées au Service du greffe et reçues **au plus tard le MARDI 19 MAI 2020, à onze heures (11 h)** (heure de l'horodateur de la Ville de Mirabel), au Service du greffe, sis au 14111, rue Saint-Jean, Mirabel, Québec, J7J 1Y3, pour être ouvertes publiquement le même jour, à la même heure et au même endroit. ***Veuillez noter qu'en raison des mesures mises en place pour le Covid-19, il n'y aura pas d'ouverture publique.***

Pour toute plainte à formuler dans le cadre de cet appel d'offres, veuillez transmettre votre plainte par voie électronique au responsable désigné, soit la greffière à soumissionsplaintes@ville.mirabel.qc.ca au plus tard le

11 mai 2020 sur le formulaire déterminé par l'Autorité des marchés publics disponible sur le site internet de la Ville.

La Ville de Mirabel ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions reçues. De plus, elle se réserve le droit d'accepter une soumission en tout ou en partie.

Pour toute demande de renseignements supplémentaires, veuillez communiquer avec Karl Themens, responsable de l'appel d'offres au 450-475-2005.

APPEL D'OFFRES PUBLIC

SERVICE DE L'ÉQUIPEMENT ET DES TRAVAUX PUBLICS

ENTRETIEN D'HIVER DES RUES, DES TROTTOIRS, DES SENTIERS MULTIFONCTIONS ET DES BORNES FONTAINES POUR LES ANNÉES 2020 À 2025

N/RÉF. : X3 212 102 U3 N06019 (#108599) - APPEL D'OFFRES NUMÉRO 2020-038

La Ville de Mirabel désire recevoir des prix pour l'entretien d'hiver des rues, des trottoirs, des sentiers multifonctions et des bornes fontaines pour les années 2020 à 2025.

Les documents d'appel d'offres sont disponibles sur le site web du système électronique d'appels d'offres en ligne (www.seao.ca). La Ville de Mirabel n'est pas responsable de la distribution des documents d'appels d'offres par le SÉAO et il est de la responsabilité des soumissionnaires de s'assurer qu'ils détiennent tous leurs documents avant de déposer leur soumission.

Seules les soumissions présentées sur les documents de soumission seront acceptées.

Les enveloppes devront être adressées au Service du greffe et reçues **au plus tard le MERCREDI 20 MAI 2020, à onze heures (11 h)** (heure de l'horodateur de la Ville de Mirabel), au Service du greffe, sis au 14111, rue Saint-Jean, Mirabel, Québec, J7J 1Y3, pour être ouvertes publiquement le même jour, à la même heure et au même endroit. ***Veuillez noter qu'en raison des mesures mises en place pour le Covid-19, il n'y aura pas d'ouverture publique.***

Pour toute plainte à formuler dans le cadre de cet appel d'offres, veuillez transmettre votre plainte par voie électronique au responsable désigné, soit la greffière à soumissionsplaintes@ville.mirabel.qc.ca au plus tard

le lundi 11 mai 2020 sur le formulaire déterminé par l'Autorité des marchés publics disponible sur le site internet de la Ville.

La Ville de Mirabel ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions reçues. De plus, elle se réserve le droit d'accepter une soumission en tout ou en partie.

Pour toute demande de renseignements supplémentaires, veuillez communiquer avec M. Karl Themens, surintendant, responsable de l'appel d'offres, au 450-475-2005.

APPEL D'OFFRES PUBLIC
CONCEPTION ET CONSTRUCTION DE FONDATIONS AINSI QUE LA FOURNITURE ET L'INSTALLATION D'UN ABRI DE TYPE « DÔME » POUR LE SEL DE VOIRIE ET L'ABRASIF, AU GARAGE MUNICIPAL, DANS LE SECTEUR DE SAINT-AUGUSTIN
N/RÉF.: G7 115 N15539 (2020-041)

La Ville de Mirabel demande des soumissions pour la réalisation de travaux qui consistent à la conception et à la construction de fondations ainsi que la fourniture et l'installation d'un abri de type « dôme » pour du sel de voirie et de l'abrasif, au garage municipal, dans le secteur de Saint-Augustin.

Les documents d'appel d'offres sont disponibles sur le site internet du Système électronique d'appel d'offres (ci-après appelé « SÉAO ») à l'adresse suivante : www.seao.ca. L'obtention de ces documents est sujette à la tarification établie par le SÉAO.

La Ville de Mirabel n'est pas responsable de la distribution des documents d'appel d'offres par le SÉAO et il est de la responsabilité des soumissionnaires de s'assurer qu'ils détiennent tous leurs documents avant de déposer leur soumission. Les soumissionnaires devront joindre à leur soumission tous les documents

requis à l'appel d'offres, à défaut de quoi leur soumission pourrait être rejetée.

La Ville de Mirabel ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions reçues. De plus, elle se réserve le droit d'accepter une soumission en tout ou en partie.

Pour toute demande supplémentaire, veuillez communiquer avec le responsable de l'appel d'offres, soit M. Joé Moisan, chargé de projet à la ville de Mirabel, au 450 475-2025 ou par courriel à l'adresse suivante : j.moisan@mirabel.ca

Les enveloppes de soumissions devront être scellées et porter la mention suivante :

Soumission – abri pour sel de voirie G7 115 N15539 (2020-041)

Elles devront être adressées au Service du greffe et

reçues au plus tard le 3 juin 2020, à 11 h, heure en vigueur à l'horodateur de la Ville de Mirabel, 14111, rue Saint-Jean, Mirabel (Québec) J7J 1Y3, pour être ouvertes publiquement le même jour, à la même heure et au même endroit *ou selon l'arrêté ministériel 2020-014 du 2 avril 2020 de la ministre de la Santé et des services sociaux, et ce, jusqu'à nouvel ordre.*

Pour toute plainte à formuler dans le cadre de cet appel d'offres, veuillez transmettre votre plainte par voie électronique au responsable désigné, soit la greffière à soumissionsplaintes@mirabel.ca, au plus tard le 21 mai 2020, en utilisant le formulaire déterminé par l'Autorité des marchés publics disponible sur le site internet de la Ville.

La directrice du Service du génie
Geneviève Cauden, ing.

ENTRÉE EN VIGUEUR
Règlement numéro 2368

Avis est donné que lors d'une séance ordinaire tenue le 27 janvier 2020, le conseil municipal de la Ville de Mirabel a adopté le règlement suivant :

Règlement numéro 2368 **Autorisant la préparation de plans et devis et la surveillance pour des travaux de remplacement et/ou de réhabilitation des infrastructures sur les rues Desjardins et Victor, entre la rue Cyr et la voie ferrée, à l'est du boulevard du Curé-Labelle, ainsi que le réaménagement de la rue Victor, décrétant lesdits travaux et autorisant également une dépense et un emprunt à ces fins.**

Avis est aussi donné que ce règlement a reçu les approbations légales suivantes :

- par les personnes habiles à voter, les 17, 18, 19, 20 et 21 février 2020;
- par le ministre des Affaires municipales et de l'Habitation, le 1^{er} mai 2020.

Avis est aussi donné que ce règlement est déposé au bureau du greffe, à l'hôtel de ville, au 14111, rue Saint-Jean, secteur de Sainte-Monique, Mirabel, où toute personne intéressée peut en prendre connaissance pendant les heures régulières de bureau, soit du lundi au vendredi de 9 h à 12 h et de 13 h à 16 h 30.

Ce règlement entre en vigueur le jour de sa publication conformément à la Loi.

Donné à Mirabel, ce 6 mai 2020

La greffière,
Suzanne Mireault, avocate

ENTRÉE EN VIGUEUR
Règlement numéro 2371

Avis est donné que lors d'une séance ordinaire tenue le 27 janvier 2020, le conseil municipal de la Ville de Mirabel a adopté le règlement suivant :

Règlement numéro 2371 **Décrétant l'acquisition d'un camion incendie de type autopompe, autorisant une dépense et un emprunt à ces fins.**

Avis est aussi donné que ce règlement a reçu les approbations légales suivantes :

- par les personnes habiles à voter, les 17, 18, 19, 20 et 21 février 2020;
- par le ministre des Affaires municipales et de l'Habitation, le 24 avril 2020.

Avis est aussi donné que ce règlement est déposé au bureau du greffe, à l'hôtel de ville, au 14111, rue Saint-Jean, secteur de Sainte-Monique, Mirabel, où toute personne intéressée peut en prendre connaissance pendant les heures régulières de bureau, soit du lundi au vendredi de 9 h à 12 h et de 13 h à 16 h 30.

Ce règlement entre en vigueur le jour de sa publication conformément à la Loi.

Donné à Mirabel, ce 6 mai 2020

La greffière,
Suzanne Mireault, avocate

ENTRÉE EN VIGUEUR
RÈGLEMENT NUMÉRO S-2361

Avis public est donné que le règlement numéro S-2361 modifiant le schéma d'aménagement révisé S-77 de façon à agrandir une aire d'affectation « agricole d'extraction » à même une partie d'une aire d'affectation « agricole forestier », dans les secteurs de Sainte-Scholastique et de Saint-Canut est entré en vigueur le 20 avril 2020 conformément à la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme*.

Que le présent règlement est conforme aux orientations gouvernementales en matière d'aménagement du territoire, tel qu'il appert d'une lettre du ministère des Affaires municipales et de l'Habitation en date du 20 avril 2020.

Également, le règlement a fait l'objet d'un certificat de conformité par la Communauté métropolitaine de Montréal en date du 26 mars 2020.

Le règlement entre donc en vigueur à la date la plus tardive entre la notification du ministère et la délivrance du certificat de conformité de la Communauté métropolitaine de Montréal.

Ce règlement est déposé au bureau de la greffière à l'hôtel de ville de Mirabel, au 14111, rue Saint-Jean, Sainte-Monique, Mirabel, où toute personne intéressée peut en prendre connaissance pendant les heures de bureau en vigueur.

Donné à Mirabel ce 6 mai 2020

La greffière,
Me Suzanne Mireault, avocate

ENTRÉE EN VIGUEUR
Règlement numéro 2388

Avis est donné que lors de la séance ordinaire tenue le 27 avril 2020, le conseil municipal de la Ville de Mirabel a adopté le règlement numéro 2388 modifiant le règlement 2363 *pourvoyant à l'imposition des taxes sur les propriétés immobilières, à l'imposition de compensations et tarifs pour la fourniture de services municipaux, le tout aux fins de l'exercice financier 2020*, afin de reporter le paiement des taxes foncières.

Avis est aussi donné que ce règlement est déposé au bureau du greffe à l'hôtel de ville, au 14111, rue Saint-Jean, secteur de Sainte-Monique, Mirabel, où toute personne intéressée peut en prendre connaissance pendant les heures de bureau, soit du lundi au vendredi de 9 h à 12 h et 13 h à 16 h 30.

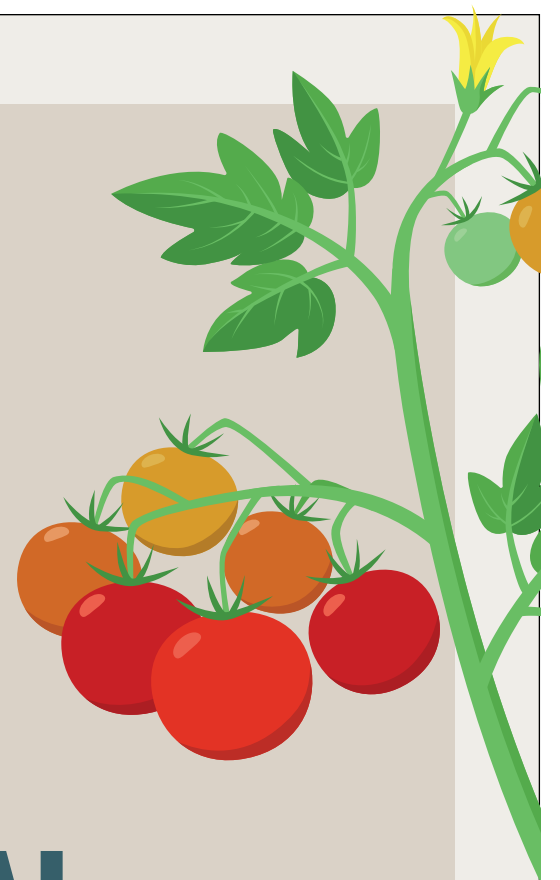
Ce règlement entre en vigueur le jour de sa publication conformément à la Loi.

Donné à Mirabel, ce 6 mai 2020

La greffière,
Suzanne Mireault, avocate

PRENEZ NOTE!

NOUVELLES
HEURES:
15 H À 19 H



LE 20 MAI

DISTRIBUTION DE FLEURS

CENTRE CULTUREL
DU DOMAINE-VERT NORD
17530, RUE JACQUES-CARTIER
(SECTEUR DU DOMAINE-VERT NORD)

STATIONNEMENT
DE L'ARÉNA JEAN-LAURIN
8505, RUE SAINT-JACQUES
(SECTEUR DE SAINT-AUGUSTIN)

CENTRE DE DÉPANNAGE
DE SAINT-CANUT
9615, BOULEVARD DE SAINT-CANUT
(SECTEUR DE SAINT-CANUT)

Suivant les suggestions de citoyens et afin d'accommoder les travailleurs, les heures de distribution gratuite pour les résidents ont été modifiées. La distribution aura lieu **de 15 h à 19 h**, ou jusqu'à épuisement des stocks.

* Une preuve de résidence sera exigée.

